

Compte rendu réunion du conseil municipal

Séance du 15 septembre 2022

Conseillers Municipaux : 11 **L'an** deux mil vingt et **deux**

En exercice : 11 **et le 30 juin**

Présents : 08 **à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Didier VORDY.**

Date de la Convocation

12 septembre 2022 **Présents** : COINDRE Catherine, MIRALLES René, SCHULZ Barbara, CALVET Olivier, RAMQUET Jean-François, PEYRAS Frédéric, CABROL Christophe

Procuration : SUWALA Fabienne a donné procuration à COINDRE Catherine

Absents : GARDIENNET Julien, MARCOUIRE Brice

Secrétaire : RAMQUET Jean-François

Ordre du jour

- musée (délibération)
- caméra vidéosurveillance
- échange de terrain
- trail
- stationnement cour du musée
- chemin des Aliberts
- renouvellement des vitrines pour affichage
- évaluation des soirées culturelles de l'été et perspectives 2023
- logo
- personnel

Musée (délibération)

Projet d'informatisation des collections scientifiques patrimoniales. Un budget est sollicité pour informatiser l'inventaire de Lauriol et les données recueillies par Xavier Chaix. Pour cette mission, un contractuel temps plein est nécessaire durant 5 mois, pour un budget de 13 527€ dont 70% serait pris en charge par MESR/DGRI, 10% au CD34 et 20% pour la commune (2 705€).

Le conseil approuve à l'unanimité, sous condition suspensive d'obtention des subventions sollicitées.

Caméra vidéo surveillance

Afin de répondre aux problèmes de sécurité et d'incivilité dans notre village, le conseil a décidé d'instruire l'opportunité d'installer des caméras de vidéoprotection (CM du 28/7/22)

Le 02 Août 2022, une délégation de gendarmerie départementale de l'Hérault spécialisée en qualité de référent sûreté, est venue sur place dans l'objectif de réaliser un diagnostic de vidéoprotection au profit de la commune de Minerve.

Quatre sites ont été retenues dans le cadre de l'étude, compte tenu des technologies, de l'expérience du corps de gendarmerie et des besoins de la commune (cf annexe). Le plan de masse des emplacements préconisés prévoit les spécificités d'installation et l'implantation des caméras et relais nécessaires.

- Sites 1 et 2 : aire du Bouys (Nord de la commune)
- Site 3 : accès parking du cimetière et centre du village
- Site 4 : parking bus et D10 via La Caunette

Le budget estimé (ceteris paribus) est de 25 000€ (montage, installation, équipement)

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet d'implantation des caméras de vidéoprotection

Échange de terrain

Un échange de vues permet de s'identifier l'intérêt pour la commune de cet échange de terrain (parcelle à savoir la D530,D436,D983 et la D984 contre les parcelles communales D177 et D184).

Vu la nature de celui-ci et la présence de grès qui peut être utilisé, le conseil refuse à l'unanimité l'échange mais proposera la partie cultivable en fermage au même tarif que ceux en vigueur.

Trail

La commune d'Azille organise un trail le 30 avril et demande à la commune de Minerve de pouvoir faire passer le trail par le pont du Moulin et le village.

Le conseil marque son accord à l'unanimité, en spécifiant la nature touristique du village et sa traversée un jour d'affluence.

Stationnement cour du musée

La difficulté de combiner le stationnement compris lors la location des gîtes et l'utilisation des places de parking par les riverains se pose avec acuité chaque été. Une règle claire est indispensable.

A partir du 1^{er} janvier 2023, les gîtes ne disposeront plus d'une place de parking place du musée, mais bénéficieront dans leur contrat de bail, d'un ticket de parking sur l'aire du Bouys pour la durée du séjour.

Chemin des Aliberts

Suite aux problèmes récurrents de la canalisation d'eau et des travaux d'entretien que cela implique, une solution serait de refaire la canalisation de la route D10 jusqu'à la limite communale et de propriété, les éventuels travaux sur la partie propriété étant en charge du propriétaire. .

Le conseil marque son accord à l'unanimité.

Renouvellement des vitrines pour affichage

Le conseil marque son accord pour le remplacement des vitrines vétustes.

Le conseil décide d'en garder deux, place du Cayre et devant la mairie et ainsi qu'une adaptée à l'aire du Bouys pour afficher le règlement intérieur et l'entrée.

Évaluation des soirées culturelles de l'été et perspectives 2023

Après quelques années de disette, la mairie a programmé trois activités culturelles durant l'été :

- Concert des Zazous zélés, jeudi 21 juillet
- Concert de Mbraia, samedi 6 août
- Conteur Yves Durand, jeudi 11 août

Le conseil partage le constat du succès de la reprise des activités culturelles et le souhait de les pérenniser à l'avenir. Le conseil soutient l'ambition des projets mais s'inquiète des besoins en ressources humaines pour les mener à bien. La réactivation d'un comité des fêtes est nécessaire.

Logo

Le logo 3 a recueilli le plus de suffrage, après consultation et exercice démocratique du choix. Il va être numérisé et intégré dans la communication.

Personnel

Huis clos